

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1591>

CommuniquÃ© du LKP sur la gestion de l'eau en Guadeloupe et le non respect des accords du 4 mars 2009 : Pwofitasyon si

malÃ©rÃ©

Date de parution : 29 novembre 1999

- Dossier spÃ©cial LKP - Expressions -

Date de mise en ligne : lundi 3 octobre 2011

Mis Ã jour le : mardi 4 octobre 2011

UGTG.org

Au moment où les pouvoirs publics entendent lancer le fameux schéma départemental de gestion des eaux (SDAGE) d'un montant de 680 millions d'euros qui entraînera une augmentation de 26% de la facture d'eau, force est de constater que la gestion de cette ressource essentielle demeure problématique en Guadeloupe : coupure intempestive, pannes répétées, réseau obsolète, pollution, captage défaillant, ressource impropre à la consommation, inflation sur les prix, prix multiples, **pwofitasyon si maladroite**, etc.

Et pourtant, des engagements ont été pris dans le cadre des Accords du 04 mars 2009 visant à traiter et à régler ces différents problèmes notamment sur :

[-] La gestion unique de l'eau : « Les structures de production et de distribution de l'eau acceptent de se regrouper et de se fonder dans un syndicat unique de gestion de l'eau avant la fin de l'année 2009 ».

[-] La mise en place de la gestion unique : « L'Etat et le Conseil général, directement et par le truchement de l'office de l'eau, l'établissement public rattaché au conseil général, apporteront leur concours administratif et technique à la mise en place de ce syndicat unique de gestion et de distribution de l'eau à l'échelle de la Guadeloupe ».

[-] Le prix de l'eau : « Cette rationalisation organisationnelle permettra d'unifier le prix de l'eau sur le territoire et sera de nature à faire baisser le prix moyen grâce à la mutualisation des moyens et à l'interconnexion optimisée des réseaux ».

[-] La rénovation du réseau de distribution et la baisse des prix : « L'Etat apportera sa contribution financière (crédits FEDER, crédits SEOM et ONEMA) à un plan de rénovation des réseaux de distribution à l'échelle de la Guadeloupe qui sera porté par le syndicat unique de gestion précité. L'amélioration du rendement des réseaux qui en résultera aura un effet bénéfique immédiat sur les coûts de production de l'eau potable ».

[-] La suppression des pénalités de retard : « Les structures de production et de distribution s'engagent à supprimer les frais de pénalités liés au retard de paiement à compter de la signature du présent protocole ».

[-] La suppression de l'abonnement assainissement : « Le Communauté des Communes du Sud Basse-Terre s'engage à supprimer l'abonnement assainissement au plus tard à la fin de premier semestre (2010). Le LKP invite les autres structures de production et de distribution à faire autant. ».

Alors, pourquoi ne pas tout simplement appliquer l'accord du 04 mars 2009 ?

En vérité :

Yo la pou s'vi pwofitasyon anl' do a Travay' à P'p Gwadeloup.

**ANNOU KONTINYAN SANBLAN POU KONSTWI ON DOT GWADLOUP
PON DISOU PA PED.**

LKP - Lapwent àEuros" 03 OktÃ²b 2011